



APPEL A PROJETS

Pratiques artistiques en amateur

2023-2024

Contexte

Le nouveau Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques (SDEPA) de l'Orne élargit le cadre d'intervention du Conseil départemental, avec notamment une aide à projets en direction des pratiquants en amateur.

Sources de vitalité culturelle, les associations de pratiques artistiques en amateur créent du lien entre les habitants et participent à l'animation et à la dynamisation des territoires.

Le Département de l'Orne souhaite soutenir et accompagner ces associations, en encourageant leur rapprochement avec les établissements professionnels d'enseignement et de pratiques artistiques adhérant au SDEPA.

Cette nouvelle aide à projet s'ajoute à l'aide à l'investissement pour l'acquisition d'instruments de musique également destinée aux amateurs (cf. <https://www.orne.fr/services/culture-et-patrimoine/les-aides-de-la-culture-et-du-patrimoine>).

Objectif

- Encourager les collaborations entre établissements d'enseignement artistique et associations de pratiques en amateur.

Description des aides

Bénéficiaires : Troupes et compagnies de danse, de théâtre, cirque et arts plastiques amateurs, ensembles instrumentaux et vocaux constitués en associations.

Critères :

Projet construit et mis en œuvre en collaboration avec un établissement adhérant au schéma.

Projet impliquant l'intervention d'un ou de plusieurs artiste(s) professionnel(s).

Dépense subventionnable : rémunération de l'intervenant qualifié.

Financement : Une aide maximum par an.

Financement en fonction de l'intérêt et du dimensionnement du projet. Plancher : 1 000€ -
Plafond : 2 000€.

Modalités

Le formulaire de demande d'aide à projet pratiques artistiques en amateur est à télécharger sur : <https://www.orne.fr/services/culture-et-patrimoine/les-aides-de-la-culture-et-du-patrimoine> puis à envoyer à l'adresse : culture@orne.fr

Pour un projet se déroulant entre septembre et décembre 2023 :

- **Dépôt des dossiers avant le 22/08/2023 (délai de rigueur)**

Pour un projet se déroulant de janvier à août 2024 :

- **Dépôt des dossiers avant le 15/12/2023 (délai de rigueur)**

CONTACT :

Conseil départemental de l'Orne
Direction de l'action culturelle, de la lecture publique et de l'innovation territoriale
10, avenue de Basingstoke – CS 30528 – 61017 ALENCON Cedex

Chargée de mission SDEPA : M^{me} Emeline PELLET-TECHER – tél. : 02 33 81 23 14 – culture@orne.fr
Gestionnaire administrative : M^{me} Isabelle DESMAREST - tél. : 02.33.81.23.13 – culture@orne.fr